

Avant-propos

Jean-Yves Grosclaude

Directeur Technique des Opérations

Agence française de développement

Comme dans d'autres régions du monde, la flambée des cours des céréales sur les marchés mondiaux fin 2007 et début 2008 a contraint les Etats du Sud de la Méditerranée à réagir pour contenir la hausse des prix des produits alimentaires. L'amortissement de ce choc externe a eu un coût budgétaire souvent élevé. La crise économique mondiale a aggravé bien des déficits. Ceci a conduit certains pays à accélérer les réflexions engagées dès avant 2007 sur leurs politiques agricoles de façon à limiter les importations alimentaires, à développer leurs exportations et, d'une façon générale, à améliorer la contribution de leurs agricultures et agro-industries à leurs objectifs de croissance, d'emploi et de développement territorial et social.

Certes, la balance commerciale agricole de ces Etats est assez inévitablement déficitaire en céréales et produits animaux, du fait des contraintes de l'écologie méditerranéenne et de leur démographie, mais les résultats obtenus pour certaines productions sur les marchés domestiques comme extérieurs, indiquent clairement que des marges de progrès importantes existent.

L'Agence française de développement se doit d'accompagner les réformes et les investissements dans ce secteur pour quatre raisons au moins. D'abord, l'AFD est partie prenante de l'action de la France pour l'Union pour la Méditerranée, auquel elle apporte l'excellence et la permanence de son dialogue avec de nombreux acteurs économiques et institutionnels de la région. Ensuite, les engagements pris par la France au titre de la mobilisation internationale pour la sécurité alimentaire globale s'appliquent à l'ensemble de ses partenaires en développement et donc à cette région. Troisièmement, les politiques agricoles par leurs impacts sur la croissance, la répartition de ses fruits, ainsi que sur l'environnement et les échanges commerciaux, pèsent sur de nombreuses dimensions des interdépendances entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée. Enfin, dès lors que la Méditerranée sera selon toutes les prévisions, parmi les régions les plus affectées par le réchauffement de la planète, l'adaptation de son agriculture requiert d'agir sans retard.

L'AFD est aujourd'hui présente dans sept pays riverains de la Méditerranée. Dans trois d'entre eux, le Maroc, la Tunisie et l'Egypte, des concours importants sont en exécution ou en préparation pour l'agriculture, sans compter la pêche. Des développements sont envisagés dans d'autres pays.

Afin de mieux apprécier le contexte dans lequel devrait s'inscrire ces interventions et par conséquent d'en améliorer le ciblage et l'efficacité, l'AFD a sollicité le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes. Le travail que présente ici le CIHEAM est le fruit d'une collaboration et d'un dialogue entre des experts des deux rives et les équipes de l'AFD. Cette analyse a porté sur les trois pays cités et l'Algérie avec deux perspectives complémentaires mais distinctes :

- Quelle politique de sécurité alimentaire ? Compte tenu du déficit en céréales et de la volatilité accrue des prix internationaux de ces produits de base, quels sont les avantages et les risques d'un désengagement d'Etats aujourd'hui très présents ? Quelle libéralisation permettrait d'inciter à produire tout en amortissant les chocs externes ? Quelles sont les évolutions en matière d'intervention publique sur les prix à la consommation et la production ? Quelles conséquences sur la structuration des

filières agricoles, agro-industrielles et alimentaires ? Quelles implications pour les consommateurs ?

- Quel modèle de développement agricole ? Comment tirer tous les avantages économiques, commerciaux mais également sociaux voire politiques de la diversité des exploitations agricoles et des territoires ? Dès lors qu'il ne s'agit pas de choisir entre fermes commerciales et petites exploitations familiales mais d'en soutenir le développement de manière différenciée, quelles interventions directes, quelles incitations, mettre en place ? Dans cette perspective, quelle place sera celle des acteurs professionnels et des acteurs locaux ?

Le travail du CIHEAM n'apporte pas de réponse toute faite à ces questions. Il en précise les enjeux et les termes. L'analyse comparative qu'il nous offre se place aux niveaux des politiques agricoles et de sécurité alimentaire, de la structuration des filières mais aussi des exploitations agricoles. Cette analyse est d'autant plus stimulante que les similarités (la dépendance en céréales, les productions méditerranéennes, l'impératif de la maîtrise de l'eau, les disparités foncières, la sensibilité des villes aux prix des denrées alimentaires, les interventions publiques sur les prix, ...) et les singularités (écologiques et historiques, du Nil à l'Atlas), offrent à la fois matière à rapprochement et à confrontation des stratégies nationales.

Au-delà de choix stratégiques de long terme en matière de sécurité alimentaire et de balance commerciale agricole dont la difficulté n'est pas cachée, l'analyse du CIHEAM annonce une montée en puissance des organisations de filières agricoles et des instances locales et territoriales qui pourraient avoir des responsabilités croissantes – de manière assez différenciée selon les pays- dans l'impulsion et la gestion du développement agricole et rural. Bien entendu, au croisement de ces responsabilités par produit et de ces compétences transférées par territoire, se trouvent les questions liées à l'accès, au partage, à la gestion durable et à l'efficacité économique des ressources en eau et des terres.

Ceci confirme la pertinence des quatre axes d'intervention de l'AFD dans cette région :

- D'abord, soutenir financièrement et techniquement les investissements potentiels de l'ensemble des acteurs impliqués dans des filières agricoles (production, transformation, mise en marché, dans le pays ou à l'étranger) mais aussi la mise en ordre de bataille, en synergie, de ces acteurs pour répondre à la demande des marchés intérieurs et extérieurs à travers des forums interprofessionnels et des organisations communes ;
- Ensuite, renforcer l'efficacité agronomique et économique de l'eau, qu'elle soit pluviale ou apportée par irrigation, car elle sera toujours plus rare ;
- Dans le cadre des dialogues politiques sectoriels engagés dans certains pays, appuyer la définition et le pilotage des stratégies nationales intégrant au mieux les objectifs de sécurité alimentaire et de développement agricole et territorial, de façon à offrir aux filières un cadre stable et incitatif ;
- Enfin, accompagner les collectivités territoriales rurales dans la gestion durable des ressources naturelles et foncières et la valorisation du potentiel agricole de leurs terroirs.

Cela constitue la trame du dialogue sectoriel de l'AFD avec ses partenaires de la Méditerranée, dialogue aujourd'hui très actif et concret, pays par pays, projet par projet qu'il convient d'approfondir et d'adapter. Je remercie le CIHEAM de proposer ici à la fois une toile de fond sur laquelle ce dialogue se déroule et les grands défis à relever. Je ne doute pas que ce travail sera utile bien au-delà.